



Mise en œuvre par

giz Deutsche Gesellschaft
für Internationale
Zusammenarbeit (GIZ) GmbH

GUIDE DE L'APPEL À CANDIDATURES

Pré-sélection des consortiums pour la création des deux premiers Digital
Innovation Hubs en Algérie

Table des matières

I. Introduction	1
1.1. Qu'est-ce qu'un Digital Innovation Hub (DIH) ?	2
1.2. Pourquoi cet appel ?	3
II. Objectifs de l'appel	4
2.1. Objectif général	4
2.2. Objectifs spécifiques	4
2.3. Les Digital Innovation Hubs recherchés	5
2.4. Résultat attendu de l'appel	6
III. Accompagnement des candidats	7
3.1. Les Comités directeurs	7
3.2. Rôle	7
IV. Conditions de participation et éligibilité	8
4.1. Qui peut candidater ?	8
4.2. Organisations éligibles	8
4.3. Composition du consortium	9
4.4. Capacités attendues	9
4.5. Domaines de candidature	10
V. Dossier de candidature	11
5.1. Documents à soumettre	11
VI. Processus de sélection	12
6.1. Vérification administrative	12
6.2. Évaluation technique	12
6.3. Pré-sélection des consortiums	13
6.4. Bootcamp	13
6.5. Sélection finale	13

VII. Critères d'évaluation	14
7.1. Principes généraux	14
7.2. Grille d'évaluation	14
7.3. Classement des candidatures	15
VIII. Calendrier de l'appel	15
8.1. Informations importantes	16
IX. Modalités de soumission	16
9.1. Modalités de dépôt	16
9.2. Langue	16
9.3. Demandes de clarification	16
X. Dispositions finales	17
XI. Point de contact	17

I. Introduction

Le présent guide a pour objectif d'accompagner les organisations intéressées dans le processus de candidature pour la pré-sélection des consortiums qui contribueront à la création des **deux premiers Digital Innovation Hubs (DIH) en Algérie**.

Cet appel s'inscrit dans le cadre du projet Développement Économique Vert et Digital en Algérie (DGA), piloté par le Ministère de l'Économie de la Connaissance, des Start-up et des Micro-entreprises (MECSME), avec le cofinancement de l'Allemagne (BMZ) et de l'Union européenne, mis en œuvre par la Coopération allemande au développement (GIZ).

L'objectif de cette initiative est de soutenir le développement de l'écosystème algérien de l'innovation et d'accélérer la transformation numérique et verte des petites et moyennes entreprises et des start-ups, à travers la mise en place de structures collaboratives capables de fournir des services spécialisés aux entreprises.

Le présent appel vise la pré-sélection de consortiums composés d'organisations complémentaires, disposant de l'expertise, des capacités techniques, de l'ancrage sectoriel et du réseau nécessaires pour concevoir, développer et opérer un Digital Innovation Hub adapté aux besoins du tissu économique algérien.

Deux Digital Innovation Hubs seront créés dans le cadre de cette initiative :

- ♦ un Digital Innovation Hub à vocation nationale, spécialisé dans la transformation numérique **du secteur manufacturier** ;
- ♦ un Digital Innovation Hub à vocation régionale, dédié à la transformation numérique **du secteur des énergies renouvelables**.

Les consortiums présélectionnés seront invités à participer à un Bootcamp intensif, au cours duquel ils bénéficieront d'un accompagnement méthodologique afin de consolider leur

proposition, préciser leur modèle de gouvernance, structurer leur portefeuille de services et préparer la sélection finale des deux DIH.

Le présent guide décrit les objectifs de l'appel, les conditions de participation, les documents à soumettre, les critères d'évaluation, le calendrier prévisionnel ainsi que les étapes du processus de pré-sélection.

1.1. Qu'est-ce qu'un Digital Innovation Hub (DIH) ?

Les Digital Innovation Hubs (DIH) sont des structures collaboratives qui accompagnent les entreprises, en particulier les petites et moyennes entreprises (PME) et les start-ups, dans leur transformation numérique et leur transition vers une économie plus compétitive, innovante et durable. Un DIH rassemble au sein d'un même écosystème des acteurs complémentaires tels que des universités, des centres de recherche, des entreprises technologiques, des incubateurs, des accélérateurs, des organisations de soutien aux entreprises, des institutions publiques et des partenaires financiers, afin de proposer une offre intégrée de services répondant aux besoins des entreprises.

Les Digital Innovation Hubs ne sont pas uniquement des centres d'innovation ou des incubateurs. Ils constituent de véritables plateformes de coopération qui facilitent le transfert de technologies, le développement de compétences, l'expérimentation de solutions innovantes ainsi que l'accès aux financements et aux réseaux nationaux et internationaux.

Les futurs DIH algériens auront pour mission d'accompagner les entreprises dans l'adoption des technologies numériques et de renforcer leur capacité d'innovation en proposant notamment des services de :

- ♦ **Test Before Invest**, permettant aux entreprises d'expérimenter des technologies avant d'investir ;
- ♦ **Développement des compétences**, à travers des formations et des actions de renforcement des capacités ;

- ♦ **Accès au financement**, en accompagnant les entreprises dans l'identification et la mobilisation des opportunités de financement nationales et internationales ;
- ♦ **Innovation, collaboration et mise en réseau**, en favorisant les partenariats entre entreprises, centres de recherche, universités, investisseurs et autres acteurs de l'écosystème.

Les deux Digital Innovation Hubs qui seront créés dans le cadre du projet auront vocation à devenir des acteurs de référence de l'écosystème national d'innovation, capables de soutenir durablement la compétitivité des entreprises algériennes.

1.2. Pourquoi cet appel ?

Afin d'assurer la mise en place de Digital Innovation Hubs solides, durables et représentatifs de l'écosystème national, le projet lance un appel à candidatures destiné à identifier les consortiums les plus qualifiés pour développer et opérer les futurs DIH.

Les consortiums candidats devront démontrer leur capacité à mobiliser des compétences complémentaires, à fédérer les principaux acteurs de l'innovation et à proposer un modèle de gouvernance, de coopération et de durabilité adapté aux besoins du contexte algérien.

L'objectif de cette procédure n'est pas uniquement de sélectionner des organisations, mais de faire émerger des partenariats stratégiques capables de construire des Digital Innovation Hubs performants, offrant des services à forte valeur ajoutée aux entreprises et contribuant durablement au développement économique et technologique de l'Algérie.

Dans le cadre du présent appel, **deux consortiums seront finalement sélectionnés**, chacun étant chargé du développement et de l'exploitation d'un Digital Innovation Hub.

II. Objectifs de l'appel

2.1. Objectif général

Le présent appel à candidatures a pour objectif d'identifier et de **présélectionner huit consortiums les plus qualifiés** pour concevoir, développer et exploiter les deux premiers Digital Innovation Hubs (DIH) en Algérie. À travers cette procédure, le projet vise à faire émerger des partenariats solides réunissant des organisations complémentaires, capables d'offrir des services intégrés d'innovation et d'accompagner durablement la transformation numérique des entreprises algériennes.

2.2. Objectifs spécifiques

Le présent appel poursuit les objectifs spécifiques suivants :

- ♦ identifier des consortiums disposant d'une expertise reconnue dans les domaines de l'innovation, de la transformation numérique et de l'accompagnement des entreprises ;
- ♦ favoriser la coopération entre les principaux acteurs de l'écosystème national de l'innovation (universités, centres de recherche, entreprises, incubateurs, organismes publics, organisations professionnelles, etc.) ;
- ♦ sélectionner les consortiums présentant le plus fort potentiel pour développer un modèle de Digital Innovation Hub durable et performant ;
- ♦ préparer les consortiums présélectionnés à travers un Bootcamp, afin d'améliorer leurs propositions avant la sélection finale.

2.3. Les Digital Innovation Hubs recherchés

Dans le cadre du présent appel, **au moins huit consortiums seront présélectionnés** pour participer au Bootcamp. À l'issue de cette phase d'accompagnement, **deux consortiums seront sélectionnés** afin de développer les deux premiers Digital Innovation Hubs en Algérie.



**Digital Innovation
Hub n°1**

Portée : Nationale

Wilaya pilote : Alger

Secteur prioritaire : Manufacturing

Le consortium devra proposer un Digital Innovation Hub capable d'accompagner la transformation numérique du secteur manufacturier en Algérie, notamment à travers l'adoption de technologies telles que l'intelligence artificielle, l'Internet des objets (IoT), le Big Data, l'analyse des données, l'automatisation industrielle et les technologies de l'Industrie 4.0.



**Digital Innovation Hub
n°2**

Portée : Régionale

Wilaya pilote : Ouargla

Secteur prioritaire : Énergies

renouvelables

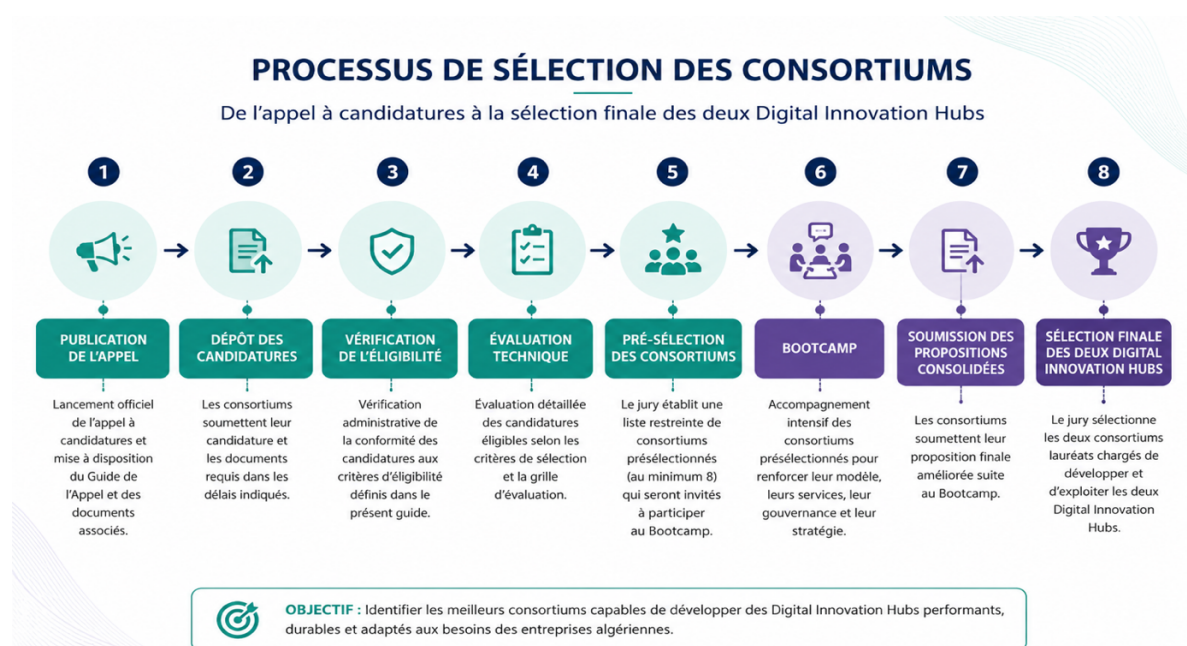
Le consortium devra proposer un Digital Innovation Hub spécialisé dans le développement et le déploiement de solutions numériques destinées au secteur des énergies renouvelables, afin d'accompagner les entreprises dans leur transition énergétique et numérique.

Les wilayas pilotes d'Alger et d'Ouargla ont été désignées comme territoires de référence pour le développement des futurs Digital Innovation Hubs. Elles pourront accueillir les infrastructures mises à disposition dans le cadre du projet. Cette désignation ne constitue toutefois pas un critère d'éligibilité : les consortiums peuvent être composés d'organisations établies dans différentes wilayas d'Algérie.

2.4. Résultat attendu de l'appel

À l'issue de la phase d'évaluation, au moins huit consortiums seront présélectionnés sur la base des critères définis dans le présent guide. Les consortiums présélectionnés participeront à un Bootcamp intensif, au cours duquel ils bénéficieront d'un accompagnement méthodologique visant à renforcer leur proposition, affiner leur modèle de gouvernance et consolider leur stratégie de développement.

À l'issue du Bootcamp, les consortiums soumettront une version consolidée de leur candidature. Sur cette base, le jury sélectionnera deux consortiums, chargés de développer et d'opérer les deux premiers Digital Innovation Hubs en Algérie.



III. Accompagnement des candidats

3.1. Les Comités directeurs

Les Comités directeurs constituent un cadre de concertation et d'échange entre les principaux acteurs de l'écosystème. Ils contribuent à la réflexion stratégique sur le développement des futurs Digital Innovation Hubs et apportent leur expertise lors des différentes étapes du projet, notamment pendant le Bootcamp.

Dans le cadre du projet, deux Comités directeurs ont été mis en place afin d'accompagner le développement des futurs Digital Innovation Hubs :

- ♦ Comité directeur – Manufacturing;
- ♦ Comité directeur – Énergies renouvelables.

Les Comités directeurs rassemblent des représentants des principaux acteurs de l'écosystème de l'innovation, de la recherche, de l'industrie, du secteur public et du secteur privé.

3.2. Rôle

Les Comités directeurs ont pour mission de :

- ♦ partager leur expertise sectorielle ;
- ♦ contribuer à l'identification des besoins et des priorités des secteurs concernés ;
- ♦ favoriser les échanges entre les acteurs de l'écosystème ;
- ♦ accompagner les consortiums dans la structuration et le renforcement de leurs propositions, notamment dans le cadre du Bootcamp ;
- ♦ formuler des recommandations stratégiques pour le développement des futurs Digital Innovation Hubs.

Les Comités directeurs n'interviennent pas dans l'évaluation ni dans la sélection des candidatures, qui sont réalisées par un jury d'experts indépendants.

IV. Conditions de participation et éligibilité

4.1. Qui peut candidater ?

Le présent appel est ouvert aux **consortiums constitués d'organisations publiques et/ou privées disposant de compétences complémentaires** dans les domaines de l'innovation, de la transformation numérique, du développement des entreprises, de la recherche, de la technologie ou du transfert de connaissances. Chaque consortium devra démontrer sa capacité à concevoir, développer et exploiter un Digital Innovation Hub répondant aux besoins des entreprises algériennes.

Les candidatures individuelles ne sont pas autorisées.

4.2. Organisations éligibles

Les consortiums peuvent être composés notamment des catégories d'organisations suivantes :

- ◆ Universités et établissements d'enseignement supérieur ;
- ◆ Centres de recherche et organismes de recherche et technologie (RTO) ;
- ◆ Entreprises technologiques et fournisseurs de solutions numériques ;
- ◆ Incubateurs (y compris les structures titulaires du label « Incubateur » délivré par le MECSME), accélérateurs et technopoles ;
- ◆ Clusters et associations professionnelles ;
- ◆ Chambres de commerce et organisations d'appui aux entreprises ;
- ◆ Agences de développement économique et structures d'accompagnement de l'innovation;
- ◆ Organismes publics intervenant dans le développement économique ou technologique ;
- ◆ Organisations spécialisées dans le financement de l'innovation ou le développement des PME ;

Toute autre organisation dont l'expertise contribue au développement d'un Digital Innovation Hub.

Les structures titulaires du label « Incubateur » délivré par le Ministère de l'Économie de la Connaissance, des Start-up et des Micro-entreprises (MECSME) sont vivement encouragées à participer au présent appel.

4.3. Composition du consortium

Chaque candidature devra être soumise par un consortium composé d'organisations présentant des compétences complémentaires.

- ♦ Le consortium devra **désigner un chef de file** (Lead Partner), qui sera l'interlocuteur principal du projet et assurera la coordination de la candidature.
- ♦ Les partenaires devront **démontrer leur engagement actif** dans le développement du futur DIH ainsi que leur contribution aux activités proposées.
- ♦ La composition du consortium devra garantir une couverture équilibrée des compétences nécessaires au fonctionnement d'un Digital Innovation Hub.

Le consortium est encouragé à réunir des partenaires couvrant l'ensemble de la chaîne de valeur de l'innovation, notamment la recherche, le transfert de technologies, le développement des compétences, l'accompagnement des entreprises, l'accès au financement et la mise en réseau.

4.4. Capacités attendues

Les consortiums devront démontrer qu'ils disposent, collectivement, des capacités nécessaires pour assurer le développement et l'exploitation du futur DIH. Ces capacités pourront notamment couvrir :

- ♦ l'accompagnement des entreprises dans leurs projets d'innovation ;
- ♦ les compétences technologiques dans les domaines du numérique ;

- ♦ le transfert de technologies ;
- ♦ le développement de compétences et la formation ;
- ♦ l'accompagnement des PME ;
- ♦ l'accès aux financements ;
- ♦ la gestion de projets collaboratifs ;
- ♦ la mise en réseau des acteurs de l'écosystème d'innovation ;
- ♦ la communication et l'animation d'un écosystème.

4.5. Domaines de candidature

Chaque consortium devra choisir un seul domaine de candidature. Les candidatures peuvent être soumises exclusivement pour l'un des deux Digital Innovation Hubs.

Une même organisation peut participer à plusieurs consortiums, sous réserve que son implication soit clairement justifiée et qu'elle soit en mesure d'assurer les engagements pris dans chaque candidature. Néanmoins, une organisation ne peut être Chef de file (Lead Partner) que dans un seul et unique dossier de candidature.

V. Dossier de candidature

5.1. Documents à soumettre

Chaque consortium candidat devra soumettre un dossier complet comprenant les documents suivants :



01

FORMULAIRE DE CANDIDATURE



Document administratif permettant d'identifier le consortium, le chef de file, les partenaires, les contacts et le domaine de candidature choisi.



02

NOTE CONCEPTUELLE DU DIGITAL INNOVATION HUB



Document principal présentant la vision, la gouvernance, les services, les capacités techniques, les partenariats, le modèle économique et le plan de mise en œuvre du futur DIH.



03

DÉCLARATION SUR L'HONNEUR DU CHEF DE FILE



Déclaration signée par le chef de file attestant de l'exactitude des informations fournies, de l'accord de principe des partenaires et de son mandat pour soumettre la candidature au nom du consortium.



L'Accord de partenariat (MoU) signé par l'ensemble des partenaires sera requis uniquement après le Bootcamp, dans le cadre de la sélection finale. D'autres documents complémentaires pourront également être demandés à ce stade.

Les modèles des documents mentionnés ci-dessus sont fournis en annexe du présent Guide et devront être utilisés par tous les candidats.

Toute candidature incomplète ou ne respectant pas les exigences du présent Guide pourra être déclarée inéligible.

VI. Processus de sélection

6.1. Vérification administrative

À la clôture de l'appel, toutes les candidatures feront l'objet d'une vérification administrative (conformément à l'Annexe 4) visant à s'assurer :

- ◆ que le dossier est complet ;
- ◆ que les documents requis ont été soumis ;
- ◆ que les modèles fournis dans les annexes ont été utilisés ;
- ◆ que la candidature a été déposée dans les délais.

Les candidatures incomplètes pourront être déclarées irrecevables.

6.2. Évaluation technique

Les candidatures recevables seront évaluées par un jury d'experts externes sur la base des critères présentés dans le présent Guide. L'évaluation portera notamment sur :

- ◆ la qualité du consortium ;
- ◆ la pertinence de la proposition ;
- ◆ les capacités techniques ;
- ◆ les services proposés ;
- ◆ le potentiel de développement du futur Digital Innovation Hub.

6.3. Pré-sélection des consortiums

À l'issue de l'évaluation, au moins huit consortiums seront présélectionnés. Les consortiums retenus seront invités à participer au Bootcamp.

6.4. Bootcamp

Le Bootcamp constitue une étape essentielle du processus de sélection. Les consortiums présélectionnés bénéficieront d'un accompagnement destiné à :

- ♦ d'améliorer la qualité des propositions ;
- ♦ de consolider la gouvernance du consortium ;
- ♦ d'affiner le portefeuille de services ;
- ♦ de renforcer le modèle économique ;
- ♦ de préparer la sélection finale.

6.5. Sélection finale

À l'issue du Bootcamp, les consortiums soumettront une version consolidée de leur candidature. Sur la base de cette version finale, le jury sélectionnera deux consortiums chargés de développer les deux premiers Digital Innovation Hubs en Algérie.

VII. Critères d'évaluation

7.1. Principes généraux

Les candidatures recevables seront évaluées par un jury composé d'experts indépendants, sur la base des critères présentés ci-dessous (conformément à l'Annexe 4). L'évaluation visera à identifier les consortiums présentant le plus fort potentiel pour développer des Digital Innovation Hubs performants, durables et adaptés aux besoins de l'écosystème algérien.

Les consortiums seront évalués selon les principes suivants :

- ◆ qualité et complémentarité du consortium ;
- ◆ pertinence de la proposition ;
- ◆ capacité à fournir les services d'un Digital Innovation Hub ;
- ◆ potentiel d'impact et de durabilité.

7.2. Grille d'évaluation

Critère	Points
Qualité et complémentarité du consortium	25
Expérience dans l'innovation et l'accompagnement des entreprises	15
Portefeuille de services proposé	20
Capacités techniques et infrastructures	15
Gouvernance proposée	10
Partenariats, intégration dans l'écosystème et valorisation de la recherche nationale	15
Total	100

Les critères présentés ci-dessus sont détaillés dans l'Annexe 4 – Grille d'évaluation, qui précise les sous-critères, la méthode de notation ainsi que les modalités d'attribution des points.

7.3. Classement des candidatures

À l'issue de l'évaluation technique, les candidatures seront classées en fonction de la note finale obtenue. Pour être éligible à la pré-sélection, chaque consortium devra obtenir **une note minimale de 60 points sur 100**.

Sous réserve d'avoir atteint ce seuil minimal de qualité, **au moins huit consortiums** seront présélectionnés pour participer au Bootcamp.

Dans l'hypothèse où moins de huit candidatures recevables seraient soumises, ou si moins de huit consortiums atteignaient le seuil minimal de qualité, les organisateurs pourront décider de relancer l'appel à candidatures, afin d'assurer un niveau suffisant de concurrence et de sélectionner les consortiums les plus qualifiés.

À l'issue du Bootcamp, les consortiums présélectionnés soumettront une version consolidée de leur proposition. La sélection finale des deux consortiums sera réalisée sur la base de cette version finale.

VIII. Calendrier de l'appel

Le calendrier prévisionnel de l'appel à candidatures est présenté ci-dessous. Les organisateurs se réservent le droit de modifier ce calendrier si les circonstances du projet l'exigent. Toute modification sera communiquée sur le site officiel du projet.

Étape	Date
Publication de l'appel à candidatures	08 juillet 2026
Date limite de soumission des candidatures	25 juillet 2026
Vérification administrative des candidatures	28–29 juillet 2026 (indicatif)
Évaluation technique des candidatures	39 juillet– 5 août 2026 (indicatif)
Annnonce des consortiums présélectionnés	06 août 2026
Bootcamp des consortiums présélectionnés	17–20 septembre 2026
Soumission des propositions consolidées	À confirmer
Sélection finale des deux consortiums	Fin septembre 2026

8.1. Informations importantes

Les candidats sont invités à consulter régulièrement le site web du projet (<https://dihalgerie.dz>) afin de prendre connaissance des éventuelles mises à jour concernant le calendrier ou les documents de l'appel.

IX. Modalités de soumission

9.1. Modalités de dépôt

Les candidatures devront être soumises exclusivement sous format électronique (PDF) via le site web de officiel du projet (<https://dihalgerie.dz>). Les modèles fournis en annexe devront être utilisés. Le dossier de candidature complet devra être transmis avant la date limite indiquée dans le calendrier de l'appel.

Les candidatures reçues après cette date ne seront pas prises en considération.

9.2. Langue

Les candidatures seront être soumises en français.

9.3. Demandes de clarification

Toute question relative au présent appel pourra être adressée à l'équipe du projet via l'adresse électronique indiquée sur le site web officiel.

Les réponses aux questions présentant un intérêt général pourront être publiées sur le site web afin d'assurer une information équitable à l'ensemble des candidats.

X. Dispositions finales

Les organisateurs se réservent le droit de demander toute information complémentaire jugée nécessaire au cours du processus d'évaluation. La participation au présent appel implique l'acceptation sans réserve des dispositions du présent Guide.

La participation au Bootcamp ne garantit pas la sélection finale des consortiums.

Les consortiums présélectionnés pourront être invités à compléter leur dossier conformément aux exigences du projet.

Les informations communiquées dans les candidatures seront utilisées exclusivement dans le cadre du présent appel.

Les données personnelles collectées dans le cadre du présent appel seront utilisées exclusivement aux fins de gestion du processus de sélection et traitées dans le respect des dispositions applicables.

XI. Point de contact

Ikram Bencherif

GIZ Algérie

 **E-mail :** ikram.bencherif@giz.de

 **Site web :** <https://dihalgerie.dz>